DÉPÔT D'UNE DEMANDE DÉMATÉRIALISÉE DE FINANCEMENT PTP

ESPACE BÉNÉFICIAIRE







VOTRE TRANSITIONS PRO VOUS ACCOMPAGNE

Pour déposer une demande de financement d'un Projet de Transition Professionnelle (PTP), rendez-vous sur notre site : https://transitionspro-grandest.fr/.

Ce dispositif est destiné aux salariés de contrat de droit **privé**, souhaitant suivre une formation certifiante dans le cadre d'un changement de métier ou de profession.

SOMMAIRE

- Création de votre espace personnel 🔀
- Connexion à votre espace et commencement 📡
- Remplir les rubriques de saisie 😹
- Confirmer votre organisme de formation 🏻 🔀
- Le volet bénéficiaire et organisme de formation 🈹



CRÉATION DE VOTRE ESPACE PERSONNEL





Étape 2:

Cliquez sur « Créer mon espace »

Étape 3:

Renseignez un email ainsi qu'un mot de passe, puis rendez-vous dans votre boite mail afin de confirmer votre inscription

INSCRIPTION

CRÉER HON ESPACE

ACCÉDER À HON ESPACE

Si vous êtes déjà entré en contact avec nous, alors vous possédez sans doute déjà un compte en ligne. Merci dans ce cas de vous connecter.

Si vous ne connaissez pas vos identifiants de connexion, merci de vous rapprocher de nos services ou de notre plateforme téléphonique

(03 26 03 10 10) qui pourra vous les fournir.

Confirmez votre inscription

Pour confirmer votre inscription, merci de cliquer sur le lien suivant :

https://atnet.transitionspro-grandest.fr?inscriptionvalide=B3547414801

Votre inscription doit être confirmée sous 120 heures.

L'équipe de Transitions Pro Grand Est

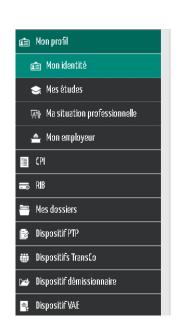


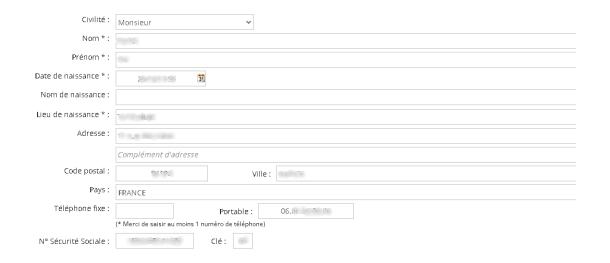
CONNEXION À VOTRE ESPACE ET VOTRE PROFIL



Retoumer dans « mon espace » mais cette fois-ci cliquez sur « connexion ».

Saisissez l'identifiant et le mot de passe pour accéder à votre espace personnel.





Puis, complétez l'onglet « Mon identité » avec vos informations personnelles nécessaire avant de pouvoir débuter une demande de PTP.

TRANSITIONS PRO RETOUR

LE COMMENCEMENT DE VOTRE DOSSIER



Vous devrez répondre à une série de questions qui détermineront votre éligibilité au dispositif PTP.

Si vous êtes éligible, vous accéderez à l'espace de saisie.

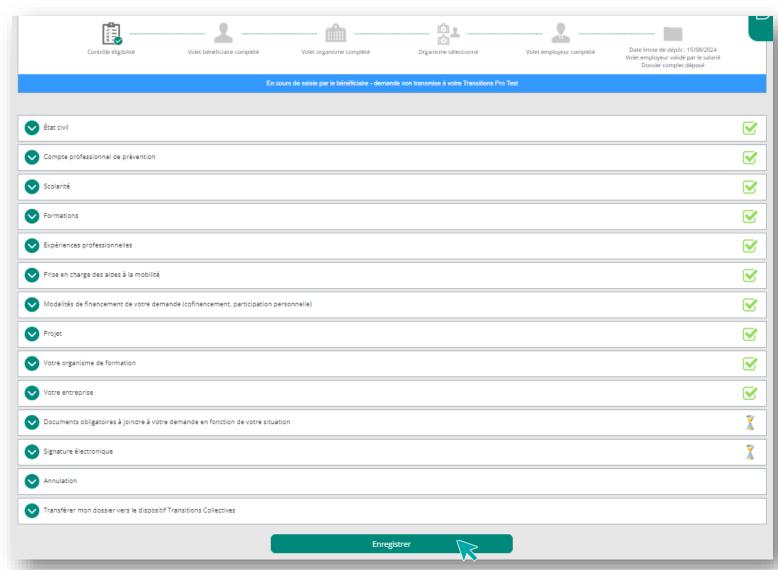


LES DIFFÉRENTES RUBRIQUES DE SAISIE

Votre pouvez saisir différentes informations dans chacune des rubriques de votre espace de saisie.

Pour ouvrir une rubrique, cliquez sur l'icône ♥.

Quand la rubrique n'est pas complète, l'icône 1 vous l'indique.



TRANSITIONS

LA COMPLETUDE DES RUBRIQUES D'INFORMATIONS PERSONNELLES

<u>RETOUR</u>

« État civil »

Elle reprend votre identité ainsi que les informations saisies lors de la série de questions

« Scolarité »

Indiquez ici votre diplôme de plus élevé ainsi le niveau d'étude correspondant

« Formation »

Ajoutez les formations ou bilans de compétences — que vous avez suivis depuis votre entrée dans la vie active

« Expériences professionnelles »

Saisissez vos expériences professionnelles

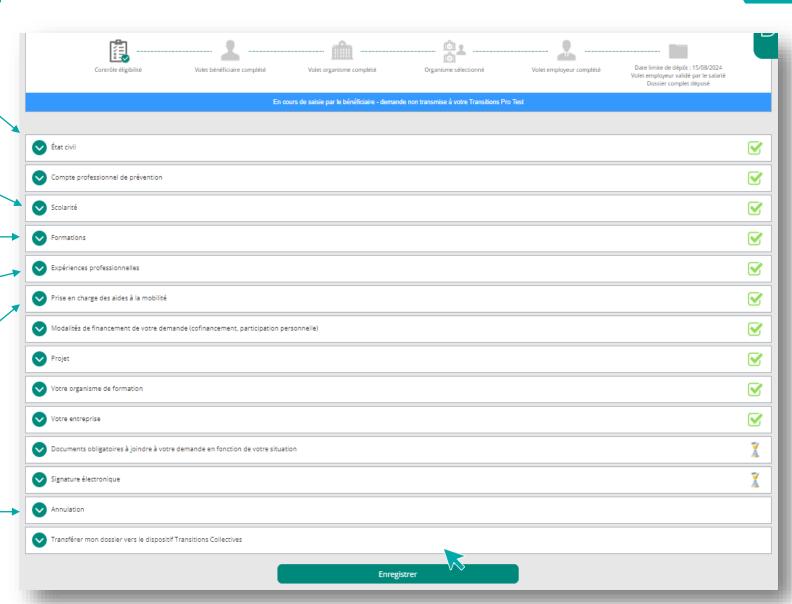
« Prise en charges des accès à la mobilité »

Cette rubrique n'est pas à compléter, l'aide à la mobilité vous sera automatiquement attribuée si vous êtes éligible à celle-ci.

« Annulation »

Vous pouvez annuler votre dossier à tout moment, en sélectionnant un motif puis « supprimer »

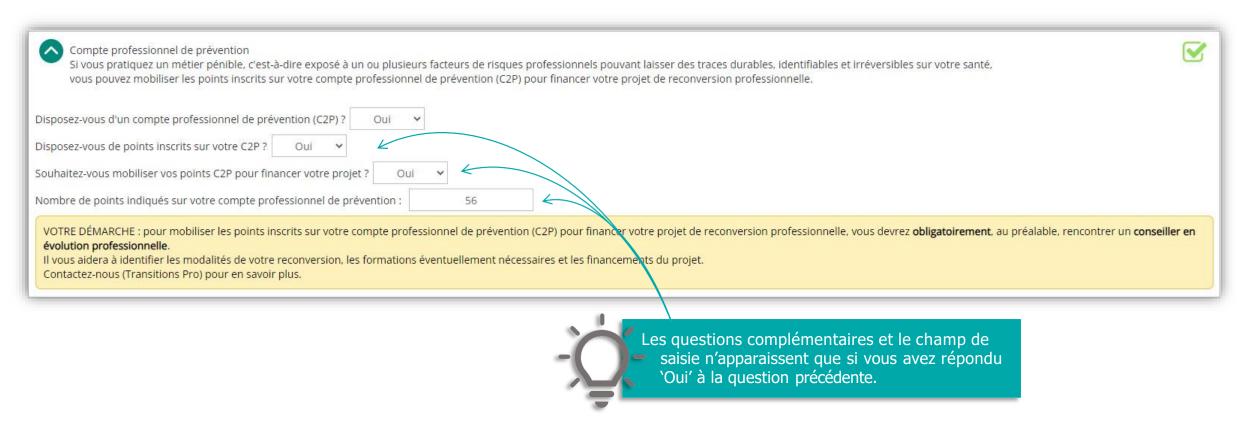
Retrouvez le détail des autres rubriques sur la suite de ce tutoriel





LA SAISIE DE LA RUBRIQUE « COMPTE PROFESSIONNEL DE PREVENTION* »

Saisissez ici les informations relatives à votre compte professionnel de prévention* le cas échéant.

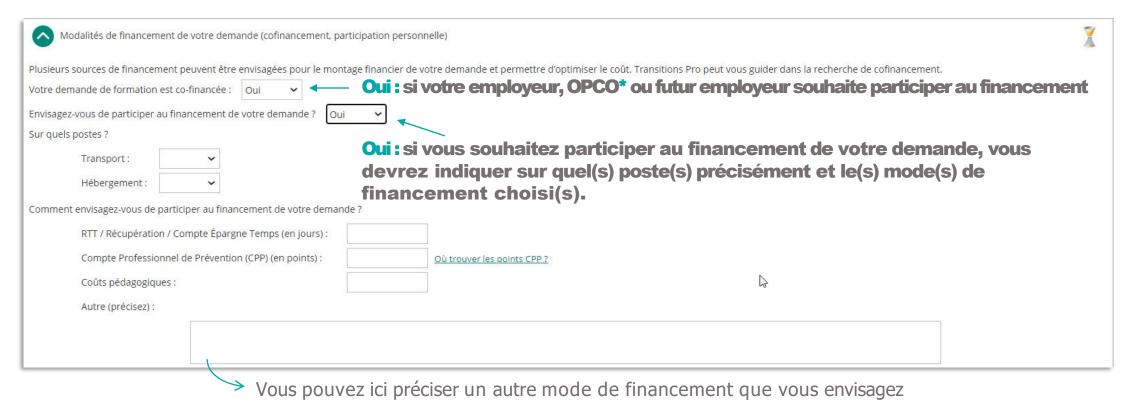


^{*} Si un salarié pratique un métier pénible, c'est-à-dire exposé à un ou plusieurs facteurs de risques professionnels pouvant laisser des traces durables, identifiables et irréversibles sur sa santé, il peut mobiliser les points inscrits sur son compte professionnel de prévention (C2P) pour financer son projet de reconversion professionnelle.

1. Vous remplissez votre volet bénéficiaire dans votre espace personnel LA SAISIE DE LA RUBRIQUE « MODALITÉS DE FINANCEMENT »



Indiquez ici si vous ou une personne extérieure envisage de participer au financement de votre demande.



ATTENTION: Le CPF ou des fonds personnels ne sont pas considérés comme un co-financement. *OPCO : Organisme auprès duquel l'employeur cotise, dont le but est de favoriser la montée en compétence d'un salarié par le biais de la formation continue.

LA SAISIE DE LA RUBRIQUE « PROJET »



Dans la rubrique « projet » expliquez le plus précisément possible votre métier et la profession visée, la cohérence entre votre projet de changement de métier ou de profession, la pertinence du parcours retenu et des modalités de financement ainsi que les perspectives d'emploi à l'issue du parcours de formation.

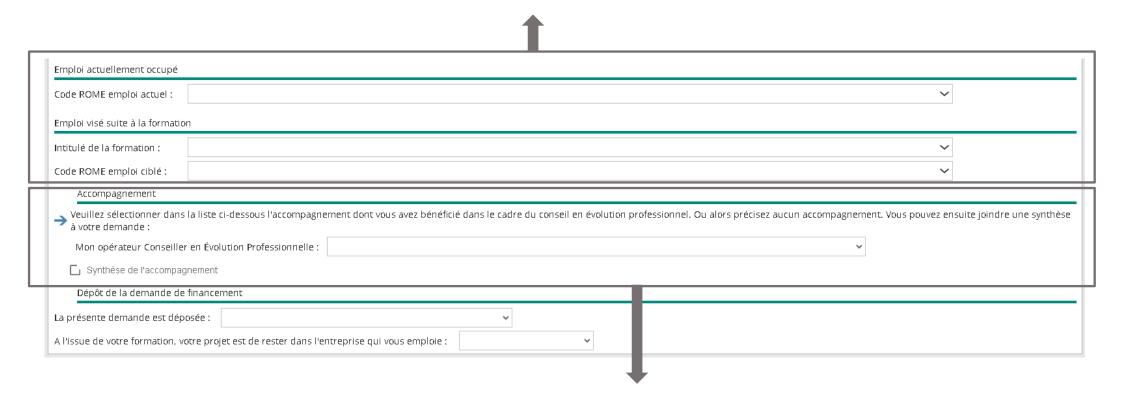
La Commission d'instruction a pour mission d'étudier les demandes de financement de CPF Projet de Transition Professionnelle. Elle évalue chaque demande au regard de 3 critères d'évaluation cumulatifs : cohérence du projet de transition professionnelle ; pertinence du parcours de formation et de modalités de financement ; perspective d'emploi à l'issue de la formation. Elle doit respecter le budget qui lui est alloué et peut être amenée à formuler des refus. Consultez jes priorités et critères d'examen des demandes de financement dans le cadre du PTP.	ès
Décrivez le métier ou la profession visée :	<u>Aide</u>
(il reste 500 caractères)	
	0.14
Présentez la cohérence de votre projet de changement de métier ou de profession :	Aide
	//
(il reste 1500 caractères)	
Présentez la pertinence du parcours de formation retenu et les modalités de son financement :	<u>Aide</u>
I I	
(il reste 1000 caractères)	
Présentez les perspectives d'emploi à l'issue du parcours de formation :	Aido
Presentez les perspectives d'emploi a l'issue du parcours de formation .	Aide
(Il reste 1000 caractères)	

ATTENTION, soignez bien la rédaction de votre projet car il sera présenté en commission d'instruction.





Renseignez ici le code ROME de votre emploi actuel et celui de votre emploi ciblé.



Pour construire votre projet vous pouvez vous faire aider par un conseiller en évolution professionnelle (CEP), puis joindre dans « Synthèse de l'accompagnement » les documents que vous avez complétés.





Indiquez l'organisme de formation choisi ainsi que l'intitulé de la formation. Veuillez également préciser si la formation s'effectuera pendant le temps de travail ou hors temps de travail.

> Rechercher un organisme de formation > Rechercher un organisme de formation > Cliquez sur « rechercher un organisme de formation »	4	Vous pouvez saisir plusieurs organismes de formation
Intitulé de la formation : Votre formation est-elle prévue Hors Temps de Travail ? Value formation hors temps de travail c'est la possibilité de se former en dehors de ses heures de travail (en soirée, en journée ou en week-end). Cette formation certifiante doit conduire à une transition professionnelle. Dans le cas d'une formation HTT, il n'est pas nécessaire de prévenir son employeur. Le Fongecif pourra prend	dre en charge les coûts pédage	igiques.





Vous devrez par la suite saisir les informations précises de la personne en charge de votre dossier dans l'organisme de formation et qui sera également le point de contact avec votre association Transitions Pro

LA SAISIE DE LA RUBRIQUE « VOTRE ORGANISME DE FORMATION »



Si vous n'avez pas trouvé l'organisme de formation que vous recherchiez, vous allez pouvoir demander sa création auprès de votre association Transitions Pro, pour cela vous pouvez « Proposer un nouvel organisme ».

Rechercher un organisme	Rechercher un organisme	×
Proposer un nouvel organisme AFPA AFPA AFPA AFPA AFPA AFPA AFPA AFPA AFPA	afpa Vous n'avez pas trouvé votre organisme, merci de compléter les champs ci-dessous pour proposer sa création. Nom de l'organisme : SIRET :	
	N° de déclarant : Personne en charge du dossier Nom prénom : Fonction :	
	Téléphone fixe : E-mail : Valider	

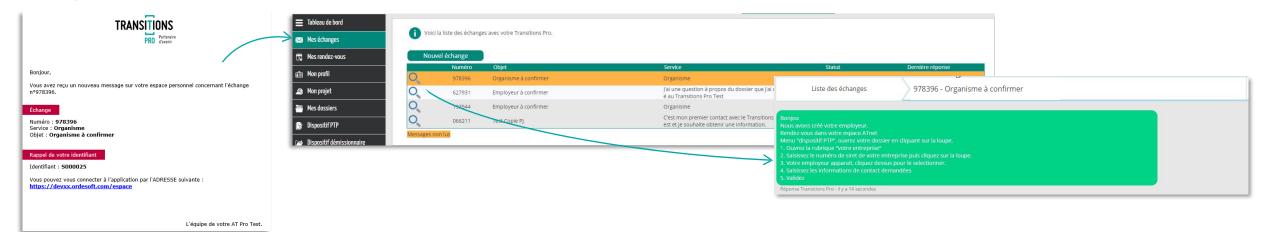
Veuillez renseigner le nom de l'organisme, le numéro de SIRET, et les coordonnées de la personne en charge du dossier.

En cliquant sur « Valider » votre demande de création sera transmise à votre Transitions Pro qui vous notifiera quand la création sera effectuée.



CONFIRMER VOTRE ORGANISME DE FORMATION

Si vous n'avez pas trouvé votre centre de formation et que vous avez fait une demande de création à votre association Transitions pro, vous recevrez une notification quand sa création sera effectuée. Cette notification vous renverra vers la rubrique « mes échanges » pour plus de détails.



Vous devrez ensuite retourner dans votre espace « dispositif PTP », dans votre demande, pour rechercher de nouveau votre organisme de formation qui aura été créé par votre Transitions Pro.







ATTENTION: Ni l'employeur, ni l'organisme de formation n'ont accès à leur volet, tant que vous n'aurez pas signé le vôtre.



Pour gagner du temps, vous avez la possibilité de cliquer sur « Je demande à l'organisme de compéter sa partie », pour lui permettre de commencer sa saisie, tout en vous laissant le temps de finir la vôtre



ASTUCE

Votre organisme de formation



AFPA Annuler le volet organisme

Modifier l'e-mail de contact

Je demande à l'organisme de compléter sa partie

82422814200017 - 93100 MONTREUIL -

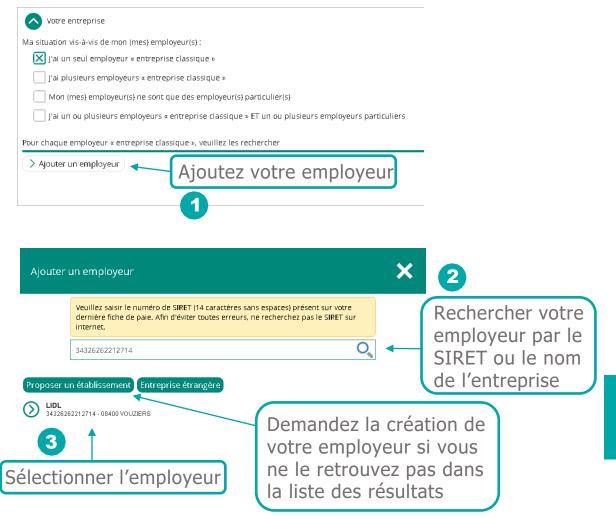
- ↑ Cliquez sur le bouton « je demande à l'organisme de compléter sa partie » (à condition d'avoir renseigné le nom de l'organisme) c'est gagner du temps et permettre à l'organisme de compléter le volet de votre demande de financement et vous laisser le temps de finaliser votre volet ! Alors cliquez !
- ◆ La formation se déroule t'elle pendant votre heures de travail ? Si oui ce n'est pas une formation hors temps de travail (HIT). Si non, c'est une formation HIT qui ne nécessite pas de prévenir votre employeur et ne générera pas de volet employeur à votre demande de financement.





Dans cette rubrique, vous devrez rechercher votre entreprise

Procédez exactement de la même manière que pour la rubrique « Votre organisme de formation » .



En cliquant sur « Proposez un établissement », vous allez pouvoir nous demandez de créer votre employeur en remplissant les informations demandées

		saisir le numéro de SIRET (14 caractères sans espaces) présent sur votre fiche de paie. Afin d'éviter toutes erreurs, ne recherchez pas le SIRET sur
	34326262	2212714
		trouvé votre employeur, merci de compléter les champs ci-dessous pour proposer sa e de votre dernier bulletin de salaire pour la transmission du numéro de siret.
Type de so	iété :	Société avec un SIRET
Nom de l'éi	ablisseme	nt ou de votre employeur si particulier :
SIRET:		
Ou N° PAJE	MPLOI:	
Personne e	n charge c	lu dossier
Nom prénd	m:	
Fonction:		
Téléphone	fixe :	
de l'espac de travail;	e de l'étab	ous assurer de la validité de cette adresse e-mail, car cette adresse servira à la création ils sement lui permettant de remplir sa partie (si votre demande n'est pas hors temps demande qui risque de ne pas pouvoir aboutir.

ATTENTION: Une fois que vous aurez reçu le mail indiquant que nous avons créé votre employeur, vous devez retourner dans votre espace et le saisir en suivant les étapes précédentes

1. Vous remplissez votre volet bénéficiaire dans votre espace personnel LA SAISIE DE LA RUBRIQUE « DOCUMENTS OBLIGATOIRES À JOINDRE À VOTRE DEMANDE EN FONCTION DE VOTRE SITUATION »

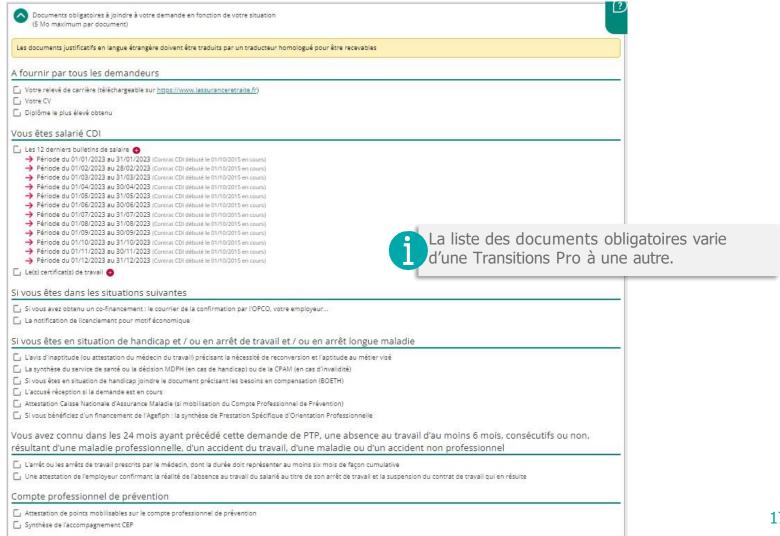


Dans cette rubrique vous devez importer des documents justificatifs sur votre espace personnel. Différents documents vous seront demandés en fonction de votre situation.

Cette icône s'affiche quand vous n'avez pas encore déposé le document demandé.

Cette icône apparaît dès que vous ajoutez un document.

Allez page suivante pour voir comment ajouter un document



COMMENT AJOUTER UN DOCUMENT

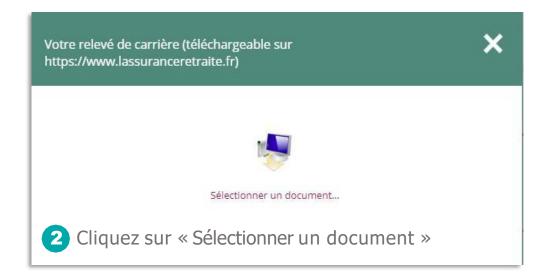


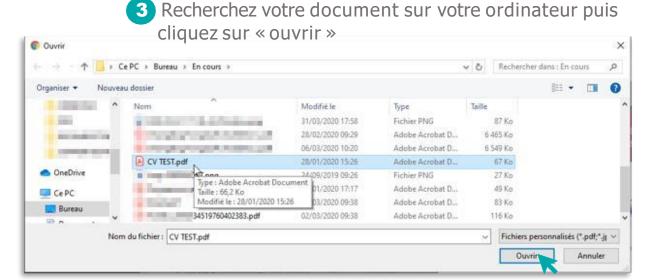
Votre relevé de carrière (téléchargeable sur https://www.lassuranceretraite.fr

Cliquez sur la ligne du document à déposer

Votre CV

Attestation Ves heures DIF délivrée par l'employeur en décembre 2014 ou janvier 2015 (attestation ou bulletin de salaire)

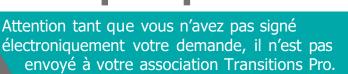




Une fois le document importé, vous pouvez le modifier ou le supprimer en cliquant sur la ligne et en choisissant « sélectionner un autre document » ou « supprimer »

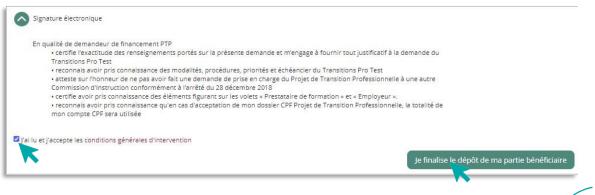


LA RUBRIQUE « SIGNATURE ÉLECTRONIQUE »





Grâce à cette rubrique, vous allez pouvoir finaliser le dépôt de votre demande une fois la saisie et l'import des documents obligatoires terminés.



Après avoir lu et accepté les conditions générales d'intervention, cliquez sur « **Je finalise le dépôt de ma partie bénéficiaire** »

Un message peut apparaître si vous avez oublié de saisir des champs ou s'il manque des documents obligatoires. Dans chaque rubrique les pièces ou informations manquantes apparaîtront dans un bandeau rouge.



Une fois ces anomalies corrigées vous pouvez cliquer de nouveau sur « Je finalise le dépôt de ma partie bénéficiaire »



LA RUBRIQUE « SIGNATURE ÉLECTRONIQUE »

Une fois votre dossier complet, quand vous cliquez sur « Je finalise le dépôt de ma partie bénéficiaire », une page s'ouvre avec un PDF qui récapitule l'ensemble de votre saisie. Après vérification, cliquez sur « Signer » pour envoyer le document à votre Transitions Pro.





Votre demande est alors transmise à votre Transitions Pro qui étudiera les éléments saisis et ainsi définira la recevabilité de votre volet.

2. L'organismes de formation saisissent leurs volets

LE VOLET BÉNÉFICIAIRE ET ORGANISME DE FORMATION



VOLET BENEFICAIRE SIGNÉ



- ✓ Votre saisie est certifiée (mail de confirmation)
- Vous ne pouvez plus modifier vos informations
- Les organismes de formation sélectionnés reçoivent un email
- ✓ Votre dossier apparaît dans leur espace personnel
- ✓ Ils saisissent leurs volets

Les organismes de formation complètent leur partie (calendrier, devis, ...) et ils doivent signer électroniquement leur volet

VOLET ORGANISME DE FORMATION SIGNÉ



- Vous recevez un email vous prévenant que le volet de cet organisme de formation est accepté
- ✓ Dans votre espace personnel, l'Organisme de formation est indiqué comme « saisie certifiée»
- ✓ Vous recevez une notification pour choisir votre Organisme de formation définitif
- ✓ Vous devez valider et signer la partie de l'organisme de formation

3. Vous choisissez votre organisme de formation VALIDEZ L'ORGANISME POUR VOTRE FORMATION



Le fait de sélectionner l'organisme de formation vous donne accès au volet qu'il a saisi. Vous devez contrôler le contenu avant de le valider.



Après avoir vérifié les informations saisies par l'organisme, cliquez sur « Je valide le choix de cet organisme et ce parcours »



L'organisme est maintenant rattaché à votre dossier

4. Votre employeur saisit son volet (selon situation)

LE VOLET EMPLOYEUR



PENDANT LE TEMPS DE TRAVAIL



Votre employeur reçoit un email lui indiquant qu'un salarié a fait une demande de PTP et qu'il doit remplir sa partie dans son espace personnel.

ACCORD EMPLOYEUR

- ✓ L'employeur remplit son volet et joint l'autorisation d'absence
- ✓ Il valide par signature électronique
- ✓ Vous recevez un mail de confirmation de dépôt



Le dossier passe en statut

Dossier déposé

LA FORMATION SE DÉROULE EN DEHORS DU TEMPS DE TRAVAIL

Votre employeur **ne sera pas** informé de votre demande

Le dossier passe directement en

Dossier déposé



LA DEMANDE DE FINANCEMENT DE VOTRE PROJET DE TRANSITION PROFESSIONNELLE EST MAINTENANT DÉPOSÉE

QUE SE PASSE-T-IL ENSUITE?

- 5. Votre Transitions Pro va étudier les différents éléments de votre dossier pour l'instruire et reviendra vers vous au besoin.
- 6. Votre demande sera ensuite présentée devant une commission paritaire dont la date vous sera communiquée par email.
- 7. Votre dossier sera étudié par cette commission paritaire qui décidera si votre demande de financement est acceptée.
- 8. Deux possibilités :
 - ✓ Votre dossier est accepté : votre financement est validé
 - ✓ Votre dossier est refusé : vous pourrez faire une demande de recours depuis votre espace personnel



VOTRE TRANSITIONS PRO

RESTE A VOTRE DISPOSITION
POUR REPONDRE A VOS QUESTIONS

